

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

"Prendre en charge et sans équivoque nos nouvelles responsabilités"

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

C'EST l'invite faite par Christophe Nze Mba, secrétaire provincial du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir) pour le compte de l'Estuaire, aux membres de l'exécutif local de son parti. Estimant que c'est la meilleure manière de remercier le président du PDG, Ali Bongo Ondimba, et son secrétaire général, pour la confiance placée en eux. Aussi, une cérémonie faste, dimanche dernier à Akok, dans le département du Komo-Mondah, aura-t-elle servi de cadre pour manifester la gratitude des promus, mais surtout pour leur permettre de faire un bilan, 6 mois après leur prise de service, tout en fixant le cap de leurs nouvelles charges au sein du parti. "En six mois, nous avons pu mesurer ensemble nos responsabilités. Elles sont à la fois lourdes, sensibles, dynamiques, permanentes et complexes. Pour ma part, le temps d'adaptation est terminé", s'est exprimé M. Nze Mba. Et d'énoncer les actions dont la mise en place, à très court terme, doivent permettre une présence quasi-permanente du parti sur le terrain. Entre autres, le renouvellement des structures de base, le recensement, comité par comité, de tous les militants enrôlés, pour une bonne évaluation du potentiel, une meilleure structuration des groupes socioculturels, vivier politique, pour rendre plus visible l'activité de l'Union des femmes du PDG, ainsi que la prise en compte des militants de base qui se sentent oubliés, une fois les élections terminées. Et parce que tout se joue et se gagne dans l'Estuaire, il est nécessaire, pense le provincial, d'imprimer une méthode de travail cohérente et transparente. D'où le lan-

Les actions dont la mise en place, à très court terme, doivent permettre une présence quasi-permanente du parti sur le terrain.

ment de l'élaboration de la cartographie de la province, document de synthèse qui va permettre à l'exécutif local de disposer d'un tableau de bord, avec des objectifs clairement définis à atteindre. Autre annonce faite par M. Nze Mba : une réunion mensuelle des objectifs pour évaluer les performances de chaque localité. "Un rapport mensuel de synthèse sera transmis à la hiérarchie, pour permettre qu'elle apprécie les efforts de chaque responsable." Cependant, rien de tout cela n'est facile, estime Emmanuel Nze Bekale, sénateur du Komo-Mondah et doyen politique, qui recommande à son "poulain" de ne pas faire de politique pour vivre. Mais plutôt : "Vis pour faire de la politique et apporter ta pierre à l'édification du parti et du pays." Ensuite, le sénateur départemental a retracé le parcours politique du nouveau Provincial, qui a fait toutes ses classes au sein du PDG. D'abord comme secrétaire de section, puis fédéral, départemental et aujourd'hui Provincial. C'est donc une promotion méritée, car un militant exemplaire. Membre du Comité permanent du bureau politique, Julien Nkoghe Bekale, par ailleurs Premier ministre présent à cette rencontre politique, a lui aussi rappelé la lourde responsabilité qui est désormais celle du canton Mbè et, plus largement, du département du Komo-Mondah, avec toutes ces promotions.

ement de l'élaboration de la cartographie de la province, document de synthèse qui va permettre à l'exécutif local de disposer d'un tableau de bord, avec des objectifs clairement définis à atteindre. Autre annonce faite par M. Nze Mba : une réunion mensuelle des objectifs pour évaluer les performances de chaque localité. "Un rapport mensuel de synthèse sera transmis à la hiérarchie, pour permettre qu'elle apprécie les efforts de chaque responsable." Cependant, rien de tout cela n'est facile, estime Emmanuel Nze Bekale, sénateur du Komo-Mondah et doyen politique, qui recommande à son "poulain" de ne pas faire de politique pour vivre. Mais plutôt : "Vis pour faire de la politique et apporter ta pierre à l'édification du parti et du pays." Ensuite, le sénateur départemental a retracé le parcours politique du nouveau Provincial, qui a fait toutes ses classes au sein du PDG. D'abord comme secrétaire de section, puis fédéral, départemental et aujourd'hui Provincial. C'est donc une promotion méritée, car un militant exemplaire. Membre du Comité permanent du bureau politique, Julien Nkoghe Bekale, par ailleurs Premier ministre présent à cette rencontre politique, a lui aussi rappelé la lourde responsabilité qui est désormais celle du canton Mbè et, plus largement, du département du Komo-Mondah, avec toutes ces promotions.



Arrivée du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, aux côtés des membres de l'exécutif local du PDG.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DÉBITEURS

Compte tenu du contexte économique actuel et au regard des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la résolution n°3 de son conseil d'Administration du 07 Novembre 2017, initiée du 11 Novembre 2019 au 10 Février 2020, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif ;

Condition d'accès :

- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette pour les entreprises dont le montant de la créance est inférieur à 100 millions de FCFA ;
- 2- Acquiescement de 30% du principal de la dette pour les entreprises dont le montant de la créance est compris entre 100 et 500 millions de FCFA ;
- 3- Acquiescement de 20% du principal de la dette pour les entreprises dont le montant de la créance est supérieur à 500 millions de FCFA ;
- 4- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.

Ces conditions d'accès sont fixées à titre indicatif et pourraient être appréciées par les gestionnaires au cours des échanges.

Une équipe dédiée d'agents de la CNSS se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions. **Veillez prendre rendez-vous au 06-05-33-51 / 06-05-33-75 / 06-05-33-97**

NB : Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Fait à Libreville le, 23 OCT. 2019

Le Directeur Général

Romaric Ghislain YOUNMOU MBODOT



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P : 134 Libreville - Gabon
Tél : 01 76 24 39 • Fax : 01 74 64 25 • www.cnss.ga